



Conseil d'Administration du 23 SEPTEMBRE 2019

Procès-verbal de séance

AUBENAS – PRIVAS

Présents: Marie Claude Bannier - Guy Blanquer - Lucile Brastel - Michèle Chambon-Oriou
Michel Deydier - Marie Hélène Dubois - Françoise Flament - Anne Marie Nogaret - Noëlle
Ollier - Sylviane Paulet - Yves Perrin - Françoise Roche - Edith Roure

Excusé: Patrick Bénard

Marie Hélène Dubois, Présidente du club, accueille les membres présents et ouvre la séance à 18 H 15.

1- Approbation du compte rendu du CA en date du 6 février 2019

Le compte-rendu proposé aux administrateurs est adopté à l'unanimité.

2- Bilan financier – adhérents par Anne Marie

Budget 2018-2019

Avec près de 400 opérations comptables (301 dépenses et 90 recettes), la saison s'est terminée avec un résultat positif de 2 878 €. Pour mémoire, la rando-châtaigne d'octobre 2019 présente un résultat positif de 3 442 € (hors subventions).

Précisions au sujet des séjours :

La gestion des 15 séjours a occasionné le remboursement de 20 désistements (dans le dernier mois) remplacés, 1 remboursement partiel après remplacement (une partie du séjour étant nominative), et de 54 ajustements de coût (solde demandé à l'avance par l'animateur), plus les 14 remboursements pour séjour annulé : au total 89 adhérents ont reçu un remboursement.

8 personnes n'ont pas été remboursées suite à désistement, parmi lesquelles 5 étaient assurées mais avec un motif exclu ou peu renseigné ; des attestations de paiement ont tout de même été proposées ou délivrées.

Pour 5 d'entre elles la totalité ou une partie du séjour (hébergement, transport) était facturée.

Les acomptes conservés par le Club suite à désistement sans possibilité de remplacement (très proche du départ) conformément au règlement intérieur, concernent 3 personnes (40€, 50€ et 110€).

Adhésions

A ce jour le Club compte 194 adhérents, dont 5 retours et 5 nouveaux.

La saisie par Noëlle et Françoise est efficace, j'assure la liaison pour regrouper le fichier et la compta.

3- Discussion et avis sur le compte rendu de la réunion du bureau au sujet d'une éventuelle « séparation » Aubenas-Privas

Certains adhérents, en particulier des animateurs de Privas, souhaitent une séparation du club en 2 groupes distincts : Aubenas et Privas. La demande a été entendue lors du dernier CA du 20 mai 2019 et le bureau s'est réuni le 3 juillet 2019 pour étudier le bien fondé d'une éventuelle séparation et les conditions dans lesquelles elle pourrait être envisagée.

Pour rappel la conclusion de cette réunion du bureau:

« Les membres du Bureau ne manifestent pas d'opposition à la séparation. Pourquoi pas ? MAIS il faut avoir conscience qu'au-delà de toutes les formalités administratives obligatoires à la création d'une association, un nouveau CA devra être constitué à Privas. Pour fonctionner, le club aura besoin d'adhérents volontaires pour s'investir de façon pérenne. Aujourd'hui, le doute subsiste ».

Après réflexion, les membres du CA, ou ne souhaitent pas cette séparation, ou estiment qu'elle est vouée à l'échec faute de bénévoles voulant s'investir dans un nouveau club à Privas. Cette séparation n'est donc plus à l'ordre du jour pour cette année 2019-2020. Si de nouvelles propositions émergeaient des adhérents au cours de l'année, la question serait reconsidérée à la rentrée 2020. Une communication sera faite aux adhérents à l'AG du 9 novembre 2019.

Il faut néanmoins se poser la question : Pourquoi un mécontentement de certains adhérents ? Le CA invite les adhérents à :

- lire les Statuts et le Règlement Intérieur, documents opposables
- communiquer et à faire part de leur éventuel désaccord ou mécontentement pour une recherche d'amélioration.

4- Formation- bilan des formations effectuées – formations à venir

Bilan des formations effectuées :

Une formation Rando santé® a eu lieu les 7 et 8 septembre 2019. Une adhérente (sur Aubenas) l'a suivie. Sa formation a été validée.

Le besoin de nouveaux animateurs Rando santé® existe sur Privas. A ce jour, les formations Rando santé® peuvent encore être faites sans avoir de diplôme qualifiant pour l'animation de randonnée. Mais cette « dispense » risque de ne pas durer. Les personnes intéressées sont invitées à contacter Yves Perrin.

Formations à venir :

Yves Perrin se charge de demander une nouvelle formation PSC1. 6 personnes sont déjà intéressées. Les personnes désirant suivre cette formation sont invitées à le contacter.

5- Le droit à l'image : ajout sur le Règlement Intérieur

Le refus d'un candidat adhérent à renoncer au droit à l'image amène Anne Marie à demander de clarifier l'article 4 - Modalités d'adhésion du règlement intérieur comme suit :

Le dossier de demande d'adhésion doit être signé et comprend :

- le formulaire d'adhésion avec renseignements (assurance -coût), sur lequel le futur adhérent :
 - certifie avoir pris connaissance de la charte du randonneur et du présent Règlement Intérieur, opposables à chaque adhérent
 - accepte de paraître sur des photos ou films dans le cadre de randonnées ou manifestations liées à l'activité du club et publiées principalement sur le site
- le paiement par chèque
- un certificat médical de moins d'un an, de non contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre, en raquettes et à la marche nordique, obligatoire.

En place de :

Le dossier de demande d'adhésion comprend :

Le formulaire d'adhésion avec renseignements (assurance -coût)

Le paiement par chèque

La charte du randonneur et le présent Règlement Intérieur, opposables à chaque adhérent.

Un certificat médical de moins d'un an, de non contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre, en raquettes et à la marche nordique, obligatoire : .../...

Cette modification a été votée à l'unanimité par le CA et devra être approuvée à l'AG.

6- Point sur les séjours

Pour l'année 2018-2019, 15 séjours étaient proposés, 14 séjours ont été réalisés, 1 séjour a été annulé pour cause de neige. 286 adhérents ont participé dont 161 participants différents.

- 8 participants ont participé à 5 séjours
- 4 participants ont participé à 4 séjours
- 29 participants ont participé à 3 séjours
- 23 participants ont participé à 2 séjours
- 97 participants ont participé à 1 séjour

De nombreux désistements ont été remplacés.

Il faut noter que les séjours permettent de rassembler des adhérents d'Aubenas et de Privas et de créer du lien. L'Immatriculation Tourisme permet au club de gérer les séjours en toute autonomie. Peu de clubs ont cet avantage.

7- Commissions manifestations spéciales – point sur les salons des sports, la journée des animateurs etc..

- salon des sports à Aubenas : de nombreux contacts, en particulier pour la Rando santé®.

2 visites particulières :

- Décathlon propose un partenariat : remise de 5 % aux adhérents et en fin d'année, sur le montant global des achats, un % serait reversé au club pour achat de matériel. Le CA ne donne pas suite, le contrat est trop contraignant.

- ADAPEI de Lalevade demande si leurs bénéficiaires peuvent participer à la Rando santé®, d'abord en petits groupes avec une éducatrice avant de demander leur adhésion au club. Le CA donne son accord, une Convention est à signer.

- forum des associations à Privas : 70 visiteurs, aucun pour la marche nordique, un seul pour la Rando santé®. A noter toutefois le passage d'une chargée de mission de La Ligue Contre le Cancer pour d'éventuels participants aux activités de la Ligue à la Rando santé®.

- week-end des animateurs : il aura lieu les 28 et 29 septembre à l'Areilladou.

- 25 personnes sont inscrites pour les 2 jours + nuit

- 7 personnes sont inscrites pour le samedi uniquement

- 12 personnes sont inscrites pour le dimanche uniquement

16 places restent disponibles pour la nuit.

- journée des dirigeants organisée par le Comité : elle aura lieu le 12 octobre à Vogüe. Le centre Lou Capitelle est réservé. Une petite randonnée d'une heure sera organisée par le club à la demande du Comité.

- repas de fin d'année : il aura lieu le 10 décembre 2019 au Restaurant Les Cèdres à Joyeuse.

- galette des rois : elle aura lieu le 19 janvier 2020 à la salle de Pont d'Aubenas

- rando féminine : la date retenue est le 8 mars 2020.

8 – Préparation de l'AG – Membres renouvelables

Sont renouvelables en 2019 : Michèle Chambon-Oriou, Marie Hélène Dubois, Noëlle Ollier et Françoise Roche.

Michèle ne renouvelle pas, Marie Hélène, Noëlle et Françoise renouvellent.

Pour rappel : Robert Malosse qui avait donné sa démission en 2018 n'a pas été remplacé.

2 postes sont donc à pourvoir (Michèle et Robert).

L'AG aura lieu le 9 novembre 2019 à 16 H à la salle Ouvèze à Privas. La convocation sera envoyée aux adhérents vers la mi-octobre.

Le repas sera livré par le traiteur Fromentoux de Chomérac. Le prix demandé aux adhérents sera de 20 €.

L'animation sera assurée par la troupe d'improvisation théâtrale « Les Evadés ». Françoise se charge de demander les derniers éléments manquants pour finaliser leur participation.

10- Point sur les sections Marche Nordique et Rando Santé®

Rando Santé® Aubenas Saison 2018-2019

31 inscrits, 29 mercredis assurés, 2 sorties communes Aubenas Privas, 4 sorties annulées, 1 séjour réalisé. Toutes les sorties réalisées représentent un total de 631 participants pour une moyenne de 21 participants par sortie. 2 animatrices certifiées et 4 adhérentes aidantes.

Rando Santé® Privas Saison 2018-2019

22 inscrits, 28 jeudis assurés, 2 sorties communes Aubenas Privas, 4 sorties annulées, 1 séjour réalisé. Toutes les sorties réalisées représentent un total de 343 participants pour une moyenne de 11 participants par sortie ; 1 animatrice certifiée et 4 adhérents aidants

Pas de chiffres connus à ce jour pour la Marche Nordique.

11- Questions diverses

- Rando châtaigne : elle sera assurée le dimanche 20 octobre 2019 par l'ASL de Saint Priest. 2 circuits 7 et 22 km, maximum 200 participants, inscription préalable obligatoire sur le site : <https://www.le-sportif.com>. La communication paraîtra sur le site des Randonneurs Vivarois.

- Un compte a été ouvert pour le club sur le site de la Fédération de chasse. Pour chaque randonnée proposée pendant la période de chasse, Marie Hélène enregistre sur ce compte une déclaration de sortie nature.

- Un rassemblement des animateurs Marche Nordique est prévu les 16 et 17 novembre 2019. Le CA donne son accord pour proposer la prise en charge financière à Jean Luc Bouchon. Vote à l'unanimité.

- L'agence Sud Evasion propose aux adhérents du club un séjour en Catalogne du 1^{er} au 7 juin 2020 pour compléter le séjour des randonneurs du club de Jastres. Une réponse sera donnée après l'AG lorsque le calendrier de tous les séjours du club sera établi.

Date prochain CA: La date est fixée au lundi 11 novembre 2019 à 18 H au local d'Aubenas.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente remercie les membres présents et lève la séance à 21 H 30.

La Présidente,
Marie Hélène Dubois

Les Secrétaires,
Edith Roure - Françoise Flament